



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-76021>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-76021**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de la Seyne sur Mer

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public en affermage concessif pour la gestion du complexe tennistique de Barban de la ville de la Seyne sur Mer

Description : L'objet de la concession de service public concerne l'exploitation, le développement, l'entretien, le gros entretien, la maintenance, la gestion, l'animation, la promotion et la commercialisation ainsi que la réalisation de travaux nouveaux du Complexe tennistique de Barban. L'objet de la délégation consiste également à développer le complexe tennistique auprès des usagers, des adhérents, des sportifs, à accroître de manière notable sa fréquentation, son rayonnement, sa promotion, sous l'ensemble de ses aspects : sportif, loisirs et compétition. Il s'agit d'une concession de délégation de service public selon un affermage concessif, conclue en application des articles L.1411.1 et suivants et R.1411.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et la troisième partie, relative aux concessions, du Code de la Commande Publique.

Identifiant de la procédure : 5b021192-9822-4895-9db0-d066e2f87e8e

Identifiant interne : DSP TENNIS

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Tennis de Barban - 903, chemin d'Artaud à Pignet

Ville : LA SEYNE SUR MER

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires : Le Concessionnaire, délégataire de service public, devra assurer à ses frais et risques l'exploitation, le développement, l'entretien, le gros entretien, le renouvellement et gros renouvellement, la maintenance, la gestion, l'animation, la promotion et la commercialisation ainsi que les travaux nouveaux du Complexe tennistique de Barban et dans les conditions fixées par le contrat. Les dépenses, travaux et responsabilités définis notamment à l'article 606 du code civil sont également inclus dans l'objet et le périmètre de la concession. Le concessionnaire devra également développer le complexe tennistique auprès des usagers, des adhérents, des sportifs, accroître de manière notable sa fréquentation, son rayonnement, sa promotion, sous l'ensemble de ses aspects : sportif, loisirs et compétition. Le Concessionnaire devra adhérer à la Fédération Française de Tennis, dès la notification du contrat. Il devra également mettre en oeuvre une clause d'insertion sociale conformément au projet de contrat.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La Délégation de Service Public relève de l'accord sur les marchés publics (AMP). S'agissant d'une délégation de service public, la Ville de la Seyne sur Mer ne finance pas l'opération. Date de signature du contrat :28 juin 2024 Date de notification du contrat :28 juin 2024 Voies de recours : - (pour mémoire) avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative ; - à compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative ; - le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 4 avril 2014 (no358994). La présente publicité vaut également accomplissement des mesures de publicité appropriée au sens de la jurisprudence rendue par le Conseil d'État (Arrêt « Tarn et Garonne », CE n°358994 du 04/04/2014). Le contrat est consultable après rendez-vous pris par écrit (courrier ou mail) auprès de la Direction de la Commande Publique et des Contrats Publics (marches-publics@la-seyne.fr) et dans le respect des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration et notamment à la protection de la vie privée et le respect du secret industriel, commercial et des affaires.

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot :** LOT-0001

Titre : Délégation de service public en affermage concessif pour la gestion du complexe tennistique de Barban de la ville de la Seyne sur Mer

Description : L'objet de la concession de service public concerne l'exploitation, le développement, l'entretien, le gros entretien, la maintenance, la gestion, l'animation, la promotion et la commercialisation ainsi que la réalisation de travaux nouveaux du Complexe tennistique de Barban. L'objet de la délégation consiste également à développer le complexe tennistique auprès des usagers, des adhérents, des sportifs, à accroître de manière notable sa fréquentation, son rayonnement, sa promotion, sous l'ensemble de ses aspects : sportif, loisirs et compétition. Il s'agit d'une concession de délégation de service public selon un affermage concessif.

Identifiant interne : DSPTENNIS

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Tennis de Barban - 903, chemin d'Artaud à Pignet

Ville : LA SEYNE SUR MER

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2024

Date de fin de durée : 31/08/2042

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique et pertinence des travaux d'amélioration de l'offre et des travaux de niveaux 2, 3 et 4

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité du service rendu aux usagers

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Coût

Description : Conditions économiques et financières

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements en matière de développement durable

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Engagements administratifs et juridiques

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de la Seyne sur Mer

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de la Seyne sur Mer

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Ville de la Seyne sur Mer

Organisation qui exécute le paiement : Ville de la Seyne sur Mer

Organisation qui signe le marché : Ville de la Seyne sur Mer

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 19,579,252 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Julien LACROIX – Maxime D'ORIO – Thomas CAVALIER

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE Julien LACROIX – Maxime D'ORIO – Thomas CAVALIER

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 19,579,252 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : DSP 2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Ville de la Seyne sur Mer

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de la Seyne sur Mer

Numéro d'enregistrement : 21830126500011

Adresse postale : Hôtel de Ville 20 Quai Saturnin Fabre CS 60226

Ville : La Seyne sur Mer

Code postal : 83507

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@la-seyne.fr

Téléphone : +33 494069593

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 13000525900010

Adresse postale : 5 Rue Racine - BP 40510

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Télécopieur : +33 494427989

Adresse internet : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.ta-toulon.juradm.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Julien LACROIX – Maxime D'ORIO – Thomas CAVALIER

Numéro d'enregistrement : 78944712500020

Ville : SAINT CYR SUR MER

Code postal : 83270

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : julien_lacroix13@hotmail.fr

Téléphone : +33 622886688

Adresse internet : <https://www.pagesjaunes.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 64dbe130-2db0-412b-a77e-ce94d4ad1156 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/06/2024 à 15:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/06/2024